nard, réalisèrent des additions de bon goût et de haute tenue musicale. M. Laskin, de l'Opéra, et les artistes de notre troupe sédentaire, contribuèrent aux succès, au succès de cette soirée avec le corps de ballet qui, sous l'impulsion de Mlle Géo Gavot, exécuta des danses merveilleuses et tint les spectateurs sous le charme exquis de ses gracieuses exhibitions.

CHEZ LES COMBATTANTS

AU GROUPE DES PHALEMPINS

La réunion mensuelle du Groupe des Phalempins a eu lieu lundi 6 mars, sous la présidence de M. Jean Hua, entouré des membres de la Commission: le président d'honneur, M. F. Flipo, s'étant fait excuser.

En ouvrant la séance, le président évoque le souvenir du camarade Jules Delneufcourt et donne ensuite les raisons de la remise de la réunion, quelques membres de la Commission devant ce jour-là représenter le groupe à la cérémonie de la remise de la Légion d'honneur au camarade Jean Baisez.

Il communique les résultats du premier tournoi et invite les membres aux rencontres qui auront lieu dès dimanche prochain, à 9 h. 30, rue Jean-Bart. Il félicite vainqueurs et vaincus de l'esprit de camaraderie apporté jusqu'à ce jour et compte sur la bonne volonté de tous, pour assurer à ce tournoi un réel succès.

Un projet de tombola au profit de la caisse du Groupe sera mis à l'étude par une Commission spécialement formée à cet effet.

M. Jean Hua parla ensuite des projets financiers et assura les A. C. que leurs droits seront bien défendus par la Confédération.

Une conférence avec projections accompagnée de quelques morceaux de musique, fut magistralement présentée par le capitaine Touraine qui retraça le cadre émouvant du début de la guerre. L'auditoire suivit avec une attention soutenue cette magnifique causerie et prouva sa satisfaction par de chaleureux applaudissements.

On procéda ensuite au tirage de la tombola.

AU GROUPE DU BRUN-PAIN

C'est devant plus de 200 adhérents que s'est tenue au siège 220, rue du Brun-Pain la réunion mensuelle du Groupe sous la présidence de M. Fidèle Langlais. Le Président adressa un souvenir ému à la mémoire du regretté camarade Jules Delneufcourt puis donna la parole au secrétaire-adjoint Alphonse Hardy pour la lecture du rapport. Ce dernier dans un exposé très clair donna des détails sur la vie du groupe. Il énumèra les divers projets que le Gouvernement avait conçus portant atteinte aux droits acquis des Anciens combattants. Grâce à la ténacité des dirigeants ceux-ci furent maintenus.

M. René Bouche, vice-président de la Mutuelle-retraite, expliqua sur la nouvelle application de calcul des rentes et invita les membres à faire des versements réguliers du 1er au 6 de chaque trimestre. Il donna ensuite quelques détails sur la Société des Orphelins de guerre et engagea ceux qui peuvent le faire, à s'inscrire pour leurs enfants. Les camarades qui seraient momentanément gênés par la crise de chômage peuvent s'adresser au délégué du groupe qui fera le nécessaire pour obtenir le minimum des versements à la Mutuelle par le moyen de la caisse d'entr'aide.

Le Président remercia René Bouche et Alphonse Hardy de leur causerie. Il fit ensuite appel aux adhérents pour l'organisation du jeu de dés au profit de la caisse de secours du groupe. Une prochaine réunion aura lieu mercredi 15 mars à ce sujet.

UN PORTRAIT de M. GUSTAVE DRON

On nous prie d'insérer ce qui suit :

Le Comité de protection des œuvres de la première enfance qui a succédé au Comité d'assistance aux régions libérées et au Comité d'alimentation du Nord de la France dont M. Dron était le président, a fait exécuter par l'artiste peintre M. Dillies un portrait destiné à orner la salle de délibération de la Fondation Gustave Dron établie dans la maison qu'habitait l'ancien sénateur-maire.

Depuis quelques jours, nos concitoyens peuvent voir cette œuvre d'art à la vitrine de la Maison Buffin, rue Carnot.

C'est demain après-midi que commencera, pour se poursuivre dimanche matin, la souscription populaire au profit du monument qui sera élevé à la mémoire du grand disparu et dont le projet est actuellement au concours entre les artistes français.

Le Comité ne croit pas devoir recommander les collecteurs à l'accueil bienveillant de la population, mais il rappelle que la souscription est anonyme et que seuls seront notés les noms des personnes qui en feront formellement la demande.

UNE CONFÉRENCE DE Mgr RÉGENT

Une conférence avec projections sera donnée mercredi 15 mars, à 20 h. 30, dans la salle du patronage, 177, rue des Cinq-Voies, par Mgr Régent, sur le « Mariage chrétien ». Tous les membres de la Fédération nationale catholique et des Amicales des écoles libres, sont invités à cette réunion qui est destinée aussi bien aux hommes qu'aux dames et aux jeunes gens.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MUTUELLE

Les assemblées générales annuelles de la Mutuelle et de la Part de la Mutuelle au Décès ayant lieu dimanche prochain 12 mars, les membres de ces groupements sont instamment invités à se rendre libres pour y assister, les renseignements qui y seront fournis les intéressant tout particulièrement.

Les membres du groupe « La Mutuelle familiale » y recevront aussi des précisions très utiles.

Ces assemblées se tiendront en la salle Jean-Jaurès, place des Halles, entrée soit par la rue du Lac, soit par la rue Carnot. Les portes de la salle seront ouvertes à 9 h. 30, les réunions commençant à 10 h. très précises.

Chez les «Croix de Feu» et «Brisards»

Le Comité rappelle aux membres admis, la permanence de demain vendredi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, à la « Brasserie Chantecler », Grand'Place.

Cette réunion, sans être obligatoire, est cependant recommandée, car elle contribuera à resserrer les liens entre tous les croix de feu et briscards.

Le Comité demande aux membres inscrits qui n'auraient pas encore fourni les documents nécessaires pour leur admission définitive, de bien vouloir venir à cette permanence.

Chez les instituteurs

Le banquet annuel de l'Amicale des institutrices et instituteurs de notre ville aura lieu samedi 18 mars, à la Maison des Amicales, rue du Hase, à 20 h. Les maîtres en retraite dans notre ville y sont conviés ainsi que les collègues des villes voisines. Le prix est de 25 fr. Envoyer les adhésions à M. Héquette à l'Institut Colbert avant le 11 mars.

La souscription en faveur du Sanatorium de Saint-Jean d'Ampt a produit à Tourcoing 3.015 fr.

Au Comité des fêtes du Brun-Pain

La réunion du Comité aura lieu au siège, Café Albert Mortinsse, 2, rue de Paris, le vendredi 10 mars. Le président compte sur la présence de tous les membres. L'ordre du jour étant très important, les dernières décisions seront prises pour l'organisation de la grande fête de Pâques.

A la Mutuelle du Blanc-Seau

L'assemblée trimestrielle de la Mutuelle du Blanc-Seau aura lieu le dimanche 12 mars, à 10 h. 30, au siège, estaire Leman. Vu l'importance de l'ordre du jour qui sera discuté, le comité compte sur la présence de tous. A l'ordre du jour: Rapport du secrétaire. Modifications aux statuts. Causerie par le président. Tombola. Amende de 0 fr. 50 aux absents.

Entre une auto et un tramway

Jeudi vers 16 h. 30, M. Julien Derucker, demeurant 26, rue d'Ypres, à Armentières, remontait en automobile la rue de Tournai vers la Grand'Place. A hauteur du n° 11 de la dite rue, en doublant une voiture en stationnement, il se jeta contre un tramway qui venait en sens inverse. Les dégâts matériels sont peu importants.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 9 mars : Poireaux, 1.80 à 2.15 la botte; Mâche, 4.25 à 5.00 le kilo; Choux de Bruxelles, 2.10 le kilo; Céleris, 0.25 à 0.35 la pièce; Chicons, 2.00 le kilo; Oranges, 1.50 à 3.80 le kilo; Mandarines, 2.10 à 2.70 le kilo; Bananes, 22.00 à 40.00 la caisse; Dattes, 3.25 le kilo; Camemberts, 1.65 à 1.75 la pièce; Maroilles, 2.25 à 4.25 la pièce; Pont-l'Evêque, 1.75 à 1.90 la pièce; Crème de Gruyère, 2.20 à 2.35 la pièce; Hollande, 13.00 à 14.00 le kilo; Beurre, 9.50 à 19.00 le kilo; Fleurs, 18.00 à 36.00 le panier; Merlaches, 3.20 à 4.00 le kilo; Cabillauds, 3.00 à 4.25 le kilo; Merlans, 1.80 le kilo; Raies, 3.70 le kilo; Crevettes, 6.00 le kilo; Morue, 3.25 le kilo; Filets saurs, 0.75 à 2.15 la botte; Harengs salés, 47.00 le fût; Harengs saurs, 5.75 à 7.30 la caisse.

ANCIENS ELEVES DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE. — Nous rappelons que la soirée dansante qui s'annonce comme très brillante, a lieu demain soir samedi 11 mars, à 20 h., dans la salle d'auditions du Conservatoire.

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL. — Dimanche prochain, au siège, « Café de l'Hôtel de Ville », de 9 h. à 10 h. 30, paiement des allocations patronales mensuelles et inscription des adhérents nouveaux munis de leur diplôme.

SOCIETE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Perception des cotisations dimanche 12 mars, de 11 h. 30 à 12 h. 30, et lundi 13, de 18 h. 30 à 20 h., au Cercle, 12, rue Faidherbe.

SYNDICAT PROFESSIONNEL INDEPENDANT DES REPRESENTANTS, VOYAGEURS ET PLACIERS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Dimanche 12 mars, de 10 h. 30 à 11 h. 30, le chef du contentieux se tiendra à la disposition des adhérents au « Violon d'Or », 2, rue Delobel, Tourcoing.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir, à 20 h., répétition générale. Distribution des cartes pour le concert du 14 mars.

AMICALE ST-CHRISTOPHE. — Dimanche prochain, réunion mensuelle, à 11 h., rue de la Cloche. Jeux et tombola.

CHORALES PAROISSIALES N.-D. DE LOURDES. — Répétition générale à 20 h., à l'Eglise, en vue des exécutions du Jeudi Saint et des Fêtes de Pâques.

MUTUELLE DES LOCATAIRES « NOTRE MAISON ». — Réunion de Commission ce vendredi, à 18 h. 15.

PHALANGE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Ce vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, Café François.

SYMPHONIE MODERNE (Grand Café). — Ce jour, répétition générale.

FANFARE « LES INTIMES ». — Ce vendredi, à 19 h. 15, répétition générale. Le Président présentera la nouvelle Commission aux musiciens.

CHORALE SAINT-JEAN BAPTISTE. — Ce vendredi, à 19 h. 45, répétition générale. Tombola.

ORCHESTRE DU BROUTTEUX. — Ce vendredi, à 19 h. 30, répétition au siège, 92, rue de Gand.

BYGS-JAZZ DES CINQ-VOIES. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale au siège, 35, rue de l'Union.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition pour toutes les parties.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Ce vendredi, à 19 h., au local, 57, rue du Haze, répétition de l'orchestre « Les Jeunes de l'Harmonie ».

MOUVAUX

Une conférence de M. l'abbé Marescaux

Aujourd'hui vendredi, à 20 h., dans la salle paroissiale, rue Saint-Pierre, au Sacré-Cœur, M. l'abbé Marescaux, professeur à l'Institut Technique Roubaisien donnera une conférence sur ce sujet: « De Konnersreuth à Beauraing ».

TIRAGE AU SORT DES JARDINS OUVRIERS. — Le tirage au sort des jardins ouvriers appartenant à la ville de Mouvaux et situés avenue Foch aura lieu le dimanche 12 mars, à 10 h., à la Mairie. Les personnes ayant reçu une invitation sont donc priées de s'y présenter.

A la même heure, la Commission des travaux se réunira en vue de l'attribution des jardins.

CERCLE DRAMATIQUE « LES XX ». — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition pour les acteurs du « Filoutier ».

MARCQ-EN-BARŒUL

Une soirée de bienfaisance chez les Anciens Combattants du Pont

Le groupe des Anciens combattants du Pont et du Plouich organise une soirée de bienfaisance au profit de sa caisse de secours, sous la présidence de M. Albert Reilly, maire, pour le jeudi 16 mars, à 19 h. 30, au cinéma Catrec, rue Jean-Jaurès. La troupe du Bon Théâtre de Lille représentera « Les plus beaux yeux du monde », comédie en 3 actes de Jean Sarment. Intermèdes par les comiques M. Fredly et M. Picavet, du Cercle Colas.

INTERRUPTION DE COURANT le dimanche 12 mars, de 7 à 15 h., pour les abonnés reliés aux postes du Molinel, Ghesles, Purgatoire, Beuvrequers et des Peupliers.

HALLUIN

LES DRAMES DE LA CONTREBANDE

Le corps du frauduer qui s'était noyé à Bousbecque, a été retiré de la Lys, à Menin

Dans un dernier numéro, et sous la rubrique « Menin » nous avons annoncé que le cadavre d'un homme avait été retiré de la Lys, au hameau de la Porte de Courtrai. Ainsi que nous le disions, il s'agissait d'un nommé Albert Gavignon, 32 ans, né à Paris (VII°) le 31 juillet 1901, époux de Mme Jeanne Cramet.

Albert Galignon, qui habitait depuis quelques mois au Café de la Concorde, 74, rue de Lille, à Halluin, se trouvait sans travail. Pour se créer des ressources, il ne vit d'autre moyen que de se livrer à la fraude. Cela devait lui porter malheur.

On se souvient en effet, du drame qui se déroula à Bousbecque le mercredi 8 février dernier.

En compagnie de deux autres frauduers, Galignon était parti en expédition. Chargés chacun d'un ballot de tabac qui venaient d'être passés à travers la Lys, par des comparses postés sur la rive belge, les trois hommes se trouvaient au hameau du Ham, quand ils furent surpris par les préposés Duran et Duclos.

A la vue des douaniers, les trois hommes, abandonnant leur fardeau, prirent la fuite et se jetèrent dans la rivière, avec l'intention de se réfugier sur le territoire belge.

Deux d'entre eux y parvinrent, le troisième ne fut pas si heureux, car bientôt il disparaissait sous l'eau.

On devait apprendre le lendemain que le noyé n'était autre qu'Albert Galignon, sa femme étant allée informer la gendarmerie de sa disparition.

Des recherches furent effectuées à l'endroit où le malheureux avait disparu. Elles ne devaient pas aboutir. Et pour cause. Le corps entraîné par le courant ne devait être retrouvé que trois semaines plus tard, et à 5 kilomètres environ du lieu de l'accident.

Au Théâtre du Cercle catholique

Ainsi que nous l'avons annoncé, dimanche prochain, la section dramatique « En Famille » donnera au Théâtre du Cercle catholique, rue de la Gare, une grande séance. Au programme: «La mer natale», grand drame en deux actes, de Pierre Dumaine; et « Cœur double », comédie en trois actes, de Fertier. Les intermèdes seront remplis par M. Dubois, diseur gai. Les cartes d'entrée sont en vente chez M. Albert Gadeyne, dépositaire du « Journal de Roubaix », Place de l'Eglise.

A LA « CONCORDIA-HARMONIE ». — Demain samedi, à 20 h., répétition au siège, « Café de la Mairie », place de l'Eglise.

RONCQ

M. Jules Cornard, maire va célébrer le cinquantième anniversaire de son mariage

Deux de ses enfants fêteront également un jubilé

Une touchante fête est en voie d'organisation à Roncq, fête à laquelle s'associera toute la population roncquoise.

Le dimanche 19 mars, M. Jules Cornard, le sympathique et très dévoué conseiller d'arrondissement et sa vénérable femme célébreront leurs noces d'or.

Un comité s'est d'ailleurs formé déjà, qui se propose de donner à cette solennité, tout l'éclat dont sont si dignes ceux à qui s'adressera cette belle manifestation.

M. et Mme Cornard-Bonduel

M. Jules Cornard est issu d'une vieille et honorable famille de Linselles. Il y est né le 4 septembre 1854. Mme Cornard, née Elise Bonduel, est originaire de Roncq, où elle naquit le 10 avril 1855. Elle était la fille du garde-champêtre de la commune, M. Louis Bonduel dont se souviennent les vieux Roncquois.

De leur union naquirent cinq enfants, dont trois filles encore vivantes : L'aînée, Marie, est la femme de notre ancien confrère, M. Albert Vandevyvere, aujourd'hui secrétaire du Comité républicain de Tourcoing, et qui fut de longues années attaché à la « Croix de Roubaix-Tourcoing ». La seconde, Laure, veuve de M. Louis Degezcele, décédé à l'Hôpital militaire de Narbonne, des suites d'une maladie contractée en captivité. Enfin, la troisième, Mlle Marguerite Cornard, professeur à l'Institution de l'Immaculée Conception, à Tourcoing, et qui récemment, reçut des mains de S.E. le cardinal Liénart, la croix du Mérite diocésain, en récompense de vingt-cinq années de dévouement consacrées à l'enseignement chrétien.

M. et Mme Cornard possèdent en outre cinq petits-enfants, dont deux se disposent à entrer dans les ordres. Le premier, M. Jules Degezcele, actuellement soldat au 4e régiment de zouaves à Tunis est élève au scolasticat des Pères Blancs, à Tunis ; le second, M. Gérard Vandevyvere est élève au séminaire St-Thomas, à Merville.

M. Cornard, qui jusqu'en ces dernières années avait exercé la profession de tonnelier, a exploité longtemps le « Café du Centre », rue de Lille, établissement bien connu. Dans cette double profession, il se créa de nombreuses relations et cela grâce à son affabilité et à son caractère aimable, grâce aussi à la dignité de son excellente compagne.

La popularité dont jouissait à Roncq M. Jules Cornard, fit que ses amis politiques l'inscrivirent en 1892 sur la liste des candidats républicains au Conseil municipal. M. Cornard obtint un véritable succès. De tous les candidats, il obtint le plus grand nombre de suffrages.

Au cours de l'occupation, et en raison de la maladie de M. Désiré Leurent-Lefort, maire, M. Jules Cornard fut appelé à diriger les affaires municipales. Il serait trop long de dire la façon dont il s'acquitta de cette charge à la fois si délicate et si terrible au cours de cette pénible période. Ceux qui en furent les témoins peuvent seuls dire le dévouement, le tact, qu'eut alors à déployer le courageux magistrat.

En 1919, fatigué, M. Cornard ne sollicita point le renouvellement de son mandat. Mais en 1925, obéissant au sentiment du devoir, et répondant à l'appel pressant de ses amis, il briguait de nouveau le mandat de conseiller municipal. Il était de nouveau élu et classé parmi les premiers de la liste. Quelques semaines plus tard, la majorité de l'assemblée lui confiait l'écharpe de maire. M. Cornard remplaçait M. Alphonse Loyal, maire communiste.

Enfin, en 1926, il était élu conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Alcide Muliet, décédé, et en 1928, les électeurs du canton de Tourcoing-Nord le confirmaient dans son mandat.

Dans les fonctions que lui ont confiées ses concitoyens, M. Cornard n'eut jamais en vue que le bien général.

Nous avons dit la popularité dont jouit le vénérable maire de Roncq. Nous pouvons ajouter que M. Cornard ne compte que des amis, même parmi ses adversaires politiques qu'il compte.

Les uns et les autres se réjouissent de l'heureux événement, et se promettent de témoigner leur estime aux vénérables jubilaires et à leur famille.

Cette belle fête en perspective se complétera par deux autres jubilés. Ce même jour, M. et Mme Albert Vandevyvère-Cornard célébreront leurs noces d'argent, leur mariage ayant eu lieu en 1908, et Mlle Marguerite Cornard fêtera le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans le professorat catholique.

Le programme de cette touchante et émouvante solennité n'est pas complètement élaboré. Nous pouvons cependant en indiquer les principales lignes, telles que le Comité organisateur les a tracées.

A 10 h. la grand'messe, en l'église Saint-Fiat, sera célébrée en actions de grâces et à l'intention des jubilaires et de leur famille. Une allocution de circonstance sera prononcée par M. le chanoine François, curé de la paroisse. La société musicale « La Philharmonie » prêtera son concours à la solennité religieuse.

Après la messe, M. et Mme Cornard se rendront à la mairie, où ils seront accueillis par le Conseil municipal, ayant en tête M. Emile Six, premier adjoint, qui leur adressera ses félicitations au nom du Conseil et de la population. Les jubilaires recevront ensuite les hommages des corps constitués, des fonctionnaires municipaux, et des représentants de toutes les sociétés locales, qui toutes seront invitées à participer à la manifestation.

En attendant l'heureux jour, nous nous empressons d'adresser à M. et Mme Cornard, nos hommages respectueux, et nous les prions d'agréer les vœux que nous formons, pour qu'ils puissent encore vivre ensemble de longs jours heureux, entourés de l'affection de leurs enfants et de leurs nombreux amis; de l'estime de tous leurs concitoyens.

UNE CONFÉRENCE DE Mgr RÉGENT

Ce soir, à 20 h., Mgr Régent donnera dans la salle des fêtes, rue du Docteur-Galmot, une conférence avec projection, sur ce sujet: « Devoirs du Foyer ». Cette conférence, qui sans doute attirera de nombreux auditeurs est offerte aux membres de la Fédération nationale catholique, de la L.F.F. et de la Ligue des jeunes.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu, pour le hameau du Blanc-Four, Café Rase-Desgranges : 1° le mardi 14 mars, à 15 h., pour les enfants dont les noms commencent par les lettres A à D; 2° le mercredi 15 mars, pour ceux dont les noms commencent par les lettres De à Z.

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui vendredi, pointage des chômeurs partiels, de 10 h. à 10 h. 30; des chômeurs complets, de 15 h. à 15 h. 30.

BONDUES

AVIS IMPORTANT AUX PETITES PENSIONNÉS. — Il est rappelé aux petites pensionnés réunissant les conditions prescrites par la loi du 3 mars 1932, qu'une allocation égale au quadruple de la rente acquise peut leur être accordée, sans que, toutefois, cette allocation puisse excéder 420 fr., ni former avec la rente et les revenus personnels, un total supérieur à 1.080 francs. Conditions à remplir : Etre Français, titulaire d'un livret de la Caisse Nationale, ou pensionné d'une Société de secours mutuels ou de prévoyance; âgé de 65 ans, avoir effectué des versements pendant 25 années, ne pas être soumis à l'impôt cédulaire ou le revenu. Les pensionnés qui remplissent ces conditions peuvent obtenir en outre une bonification spéciale s'ils ont élevé plus de trois enfants jusqu'à l'âge de 3 ans. Les demandes, accompagnées des pièces justificatives, devront être formées avant le 17 mars, dernier délai. Des imprimés seront à la disposition des intéressés au Secrétariat de la Mairie.

COMINES

A la Société des Jardins ouvriers cominois

Une conférence au sujet du jardinage sera donnée le dimanche 12 mars, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Jules Lesaffre, président de la Société des Jardins ouvriers cominois, par M. Bourgeois, professeur d'horticulture, dans la salle du Café 2e Sapeur, Grand'Place, à Comines. Le conférencier parlera des travaux de la saison au jardin, de la préparation du sol, des couches et semis printaniers. A l'issue de la conférence, une tombola gratuite sera tirée entre tous les sociétaires présents.

APPAREILS AUTOMATIQUES A SOUS. — M. le Commissaire de police de Comines nous prie de rappeler aux cabaretiers que seuls pourront désormais fonctionner les appareils à sous donnant comme chance de gain aux joueurs un jeton de consommation, non rejouable, à prendre dans l'établissement même, le prix maximum du jeton ne pouvant dépasser 0 fr. 75. Tous les autres appareils demeurent interdits.

FETE DE LA MI-CAREME. — A l'occasion de la Fête de la Mi-Carême, un groupe de volontaires est constitué chez M. Maurice Libersoons, « Café de la Fleur des Champs », chemin de l'Apothicaire, en vue de faire une sortie en ville au profit des vieillards de l'Hospice. La deuxième répétition aura lieu le vendredi 10 mars, à 19 h. On demande des chanteurs et chanteuses.

LILLE

La fête annuelle des Anciens des 18me et 58me bataillons de chasseurs à pied

Les anciens chasseurs des 18e et 58e célébreront leur fête annuelle le dimanche 19 mars.

A 10 h. 45 réception en gare de la délégation de Paris;

11 h. 45 départ en cortège pour le monument aux morts; dépôt d'une gerbe;

12 h. Messe du souvenir en l'église Saint-Etienne;

Audition par la Symphonie ronchinoise (directeur M. Walle).

13 h. 30 banquet à l'hôtel de la Collette 17, rue Marais, suivi de l'assemblée générale.

Une auto se jette sur un tombereau avenue Julien-Destrée

Jeudi vers 11 h., M. Auguste Piat, boucher à Lannoy qui passait en auto avenue Julien-Destrée, en voulant éviter un cycliste est allé se jeter sur l'avant d'un tombereau qui venait en sens inverse. Le brancard de ce véhicule, brisant les glaces arrière de l'auto pénétra à l'intérieur et en ressortit de l'autre côté.

Atteinte au côté gauche de la figure, Mme Lepers, de Lys-lez-Lannoy, sœur de l'automobiliste, dut être transportée à l'hôpital Saint-Sauveur, où des soins lui furent donnés. Après quoi, elle put être reconduite à son domicile. Quant à M. Piat, il s'en tira avec de légères blessures aux mains. Enfin, le cheval qui tirait le tombereau, fut également blessé.

Les dégâts matériels sont importants de part et d'autre.

POUR SE BIEN PORTER

Conserver son énergie

L'organisme humain, pour son fonctionnement, dépense au fur et à mesure l'énergie fournie par l'alimentation. Il y a deux grandes classes d'aliments : les albuminoïdes (lait, œufs, viande) et les hydrates de carbone dont le principal est le sucre. On est, en général, porté à abuser des premiers au détriment des autres qui sont cependant de gros producteurs de forces. Il convient de redresser la balance. L'usage du sucre est donc à encourager chez tous et, en particulier, chez les anémiés, les convalescents, les enfants, les vieillards qui ont besoin, pour retrouver la vigueur, grandir ou « s'entraîner » d'un surcroît d'énergie. Réservons donc aux aliments sucrés une plus large place dans nos menus. D'une digestion facile, le sucre peut s'absorber en quantités relativement grandes. La dose moyenne peut s'élever à 80 et 100 grammes par jour sans provoquer le moindre trouble.

Assemblée du Herd-Book flamand à Lille

Le Herd-Book flamand a tenu à Lille, son assemblée générale, sous la présidence de M. Demesmay, sénateur, président du groupement.

M. Demesmay avait constaté que du bétail français était importé au Maroc. Il s'est empressé d'écrire à M. Jean Lefebvre, ancien directeur des services agricoles du Nord, à l'effet de connaître les possibilités d'exportation de sujets de notre cheptel flamand. D'ailleurs déjà une propagande est faite en ce moment dans toute la France en faveur de notre race bovine régionale.

Le président rappelle le prochain concours général qui se tiendra à Paris. Il termine son allocution en formant des vœux pour le rétablissement de M. Monsserrat.

M. Vezin fait l'exposé de la situation financière du Herd-Book puis il annonce que vraisemblablement le livre d'élite dont il fut précédemment parlé, commencera à fonctionner au concours de Bergues.

Le nombre des membres du Conseil d'administration du groupement, en ce qui concerne les départements a été légèrement modifié et celui des vice-présidents a été élevé de deux à quatre: ce sont: MM. Wemaere et Dalier pour le Nord; Decrombecque pour le Pas-de-Calais; Lejeune pour la Somme.

Le concours spécial de cette année aura lieu à Bergues en fin juin; il coïncidera avec le concours de chevaux.

Le Herd-Book flamand toujours en progression, compte actuellement 600 adhérents.

A QUOI PENSEZ-VOUS ?

J'ai oublié d'acheter pour ma cuisine un paquet de margarine LILIA, importée de Hollande. — Dépositaires : à Roubaix, Demeyère, 24, rue du Bois ; à Tourcoing, Figeac, 22, rue du Haze.

NORD

Une affaire de fraude de saccharine est évoquée devant le tribunal d'Avesnes

Mercredi ont été jugés par le Tribunal correctionnel d'Avesnes Adolphe Overtins 65 ans, ancien bourgmestre de Beraiches-l'Abbaye (Belgique); Marie Briog femme Colmant, fermière à Louvroil; Fernand Degardin, domestique de Mme Briog et Louis Pietquin, inculpés dans une affaire de fraude de 10 kilos de saccharine qui eut lieu le 24 janvier.

Adolphe Overtins qui était le pourvoyeur a été condamné par défaut à une peine de trois ans de prison sans sursis.

Mme Briog qui joua le rôle de négocatrice et Louis Pietquin qui sans le savoir transporta sur son auto la marchandise prohibée se sont vu infliger chacun, un an de prison avec sursis et Fernand Degardin six mois avec sursis.

Le Tribunal a en outre prononcé la confiscation de l'auto de Pietquin, de la marchandise frauduleuse et a condamné solidairement les prévenus à une amende fiscale de 62.784 francs.

L'arrestation à Jeumont de deux marins déserteurs

La gendarmerie de Jeumont a arrêté les nommés Marcel Oget et Pierre Huart, matelots gabiers du 5me dépôt des équipages de la flotte à Toulon, déserteurs depuis le 3 mars.

Ils ont été transférés à Lille et remis à l'autorité militaire.

L'un des mineurs ensevelis à Raismes a été dégagé

Les mineurs qui depuis le 23 février travaillaient au dégagement des deux Polonais ensevelis par l'éboulement de la fosse Lagrange à Raismes sont parvenus à dégager complètement le cadavre d'Alexandre Resaczinski. Ils poursuivent leurs recherches pour découvrir le corps du second mineur Léon Redwanc.

Un enfant est gravement blessé par une auto, à Annœullin

Le petit Roussel dont les parents habitent rue du Vent-de-Bise jouait sur le trottoir quand il commit l'imprudence de se faufiler derrière une auto. Un automobiliste, M. Henri Dechy, conducteur à Wattignies qui doublait ce véhicule renversa le gamin qui après avoir reçu des soins d'un docteur dut être transporté à l'hôpital.

Deux grands mutilés de Templeuve reçoivent la Légion d'honneur

Dimanche s'est déroulée à Templeuve la cérémonie de la remise de la croix de la Légion d'honneur à deux grands mutilés: MM. Albert Lestienne et Marcel Lefebvre. Toute la population avait tenu à se joindre aux anciens combattants pour manifester sa sympathie envers les deux héros. C'est M. Demesmay sénateur qui remit les insignes.

Tous les matins la bouche pâteuse

Si vous vous réveillez le matin avec la bouche pâteuse, l'haleine mauvaise, c'est parce que votre estomac fonctionne mal. Aidez-le donc en suçant après vos repas deux Pastilles Digestives Rennie. Ces pastilles, au goût délicieux, contiennent, avec la pepsine et la pancréatine — les principes naturels dont votre estomac a besoin pour digérer vite et bien. Elles augmentent ses sécrétions et, de plus, neutralisent l'acidité. Tout passe alors dans le délai voulu et vos digestions ne vous laissent qu'une parfaite sensation de bien-être. Demandez aujourd'hui même du Digestif Rennie à votre pharmacien: 3 fr. 95 la boîte de poche; 12 fr. 75 le grand f co., (pastilles ou poudre), toutes pharmacies.

PAS-DE-CALAIS

Deux hommes sont arrêtés à Saint-Pol-sur-Ternoise pour avoir mis involontairement le feu dans une briqueterie

Au cours de l'enquête qu'ils avaient ouverte à la suite d'un incendie qui s'était déclaré nuitamment dans une briqueterie de Saint-Pol-sur-Ternoise, les gendarmes ont arrêté Léon Billiaux, 54 ans, originaire de Lille et un jeune homme de 18 ans. Tous deux ont déclaré qu'ils avaient pénétré dans la briqueterie et qu'ils s'étaient endormis laissant une bougie allumée. C'est cette bougie qui en se renversant aura mis le feu.

Les coliques hépatiques

Peut-on les éviter ?

Il faut avoir vu les contorsions du malade, avoir entendu ses gémissements pour se rendre compte des souffrances qu'il endure pendant la crise de coliques hépatiques. Son corps ruisselle de sueur ; il vomit ; la douleur est tellement atroce que souvent il s'évanouit. Pendant une semaine il reste dans un état voisin de la prostration.

Il est pourtant possible d'éviter ces souffrances, car divers symptômes annoncent la crise : coloration jaune du blanc des yeux et de la peau, nausées, vomissements, douleurs au côté droit, s'irradiant vers les épaules et le bassin. C'est alors qu'il faut faire une cure de sucs de feuilles fraîches d'artichaut. Un de nos grands laboratoires s'est spécialisé dans l'extraction délicate de ces sucs et on peut aujourd'hui se les procurer aisément, car ils forment la base d'une préparation appelée Hépascol François (1).

L'Hépascol François agit « électivement » sur le foie, qu'il décongestionne, tonifie et rajeunit. Il fluidifie la bile épaisse, dissout les boues biliaires et les empêche de se concrétiser en calculs qui, en déchirant les canaux du foie, provoquent les douleurs que nous venons de voir. En quelques jours, la peau du malade s'éclaircit, ses douleurs s'apaisent, ses vomissements sont coupés, la terrible menace des coliques hépatiques cesse de peser sur lui. Des milliers de malades atteints de jaunisse, de cirrhose, de sclérose, de congestion du foie avec ou sans calculs, d'insuffisance, de cholécystite, d'ictère catarrhal, ont été guéris par l'Hépascol François en une semaine ou deux. Nous ne pouvons que joindre notre voix à celle des plus grands spécialistes qui recommandent unanimement ce médicament. — Dr E...

(1) Hépascol France's, toutes pharmacies : 10 fr. 60 le flacon; 16 fr. 95 le double flacon. A défaut, écrire aux Laboratoires François, 70, cours d'Alsace-Lorraine, Bordeaux.

SOMME

L'Aéro-Club de Picardie va fêter en juillet son vingt-cinquième anniversaire

L'Aéro-Club de Picardie fêtera, cette année, sa 25me année d'existence. A cette occasion, le conseil d'administration de l'Aéro-Club, réuni à Amiens, sous la présidence de M. de Berny, a décidé d'organiser une série de manifestations aériennes, particulièrement importantes.

Le programme, dont les grandes lignes ont été arrêtées, comprendra un rallye aérien international et un concours réservé aux avions privés, qui se dérouleront à travers le département, sous le nom de «Circuit aérien de Picardie».

Quinze mille francs de prix au minimum seront attribués à cette compétition. L'Aéro-Club a retenu, pour ses fêtes, les dates des 8 et 9 juillet, et a confié l'organisation technique de l'ensemble de sa manifestation à la Société pour le développement de l'aviation.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(4e Chambre)

Audience du jeudi 9 mars 1933

Présidence de M. Pommerol

— A la frontière. — Julien Bogaert, 30 ans, chauffeur, rue du Couet, 69, à Mouscron, et Jean Lechantre, 20 ans, rattacheur, 122, rue du Nouveau-Monde, ont introduit, le 3 mars par Halluin, environ 10 kilos de tabac étranger : six jours d'emprisonnement et 600 fr. d'amende.

— Coups. — Arthur Velghe, 20 ans, commis boucher, à Roubaix, 206, rue du Coq-Français, a frappé M. Noël Debeaver, directeur de cinéma, à Roubaix, parce que ce dernier l'invitait à quitter son établissement en raison de son état d'ivresse. Arthur Velghe a été condamné à quarante-huit heures d'emprisonnement et à 5 fr. d'amende pour la contravention d'ivresse. Le plaignant a obtenu 300 francs à titre de dommages-intérêts.

— Pour avoir frappé sa femme, Abel Jacquet, 46 ans, peigneur, à Roubaix, rue des Longues-Haies, cour Debenne, 6, a été condamné à une amende de 50 francs.

— Détournement. — Pour avoir détourné une machine à coudre au préjudice de la Compagnie Singer, Henry Marcrenwki, 38 ans, tisserand, 77, rue des Ecoles, a été condamné à un mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis. La Compagnie Singer a obtenu 50 fr. à titre de dommages-intérêts.

La Compagnie des tramways E.L.R.T. gagne le procès qu'elle avait intenté contre le propriétaire d'un autocar qui empruntait son itinéraire

On connaît l'importance qu'a prise depuis la guerre le transport des voyageurs par autocars et plus spécialement le transport des ouvriers belges venant chaque jour travailler en France. Il suffira de dire que, à l'heure actuelle, 75 autorisations ont été accordées à ces entrepreneurs pour arriver à Roubaix ou pour traverser Roubaix.

Naturellement, ce genre de transport est soigneusement réglementé. Et c'est un manquement à ce règlement qui a amené le procès qui a été jugé hier devant le Tribunal de simple police de Roubaix et dont voici la genèse :

Le 4 novembre 1930, une autorisation préfectorale était accordée à M. Omer Degraeve, entrepreneur de transports en commun, domicilié à Hechin (Belgique), quai de l'Esca